NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4201795 - La Moder et ses affluents

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 13
6. GESTION DU SITE 14

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4201795

1.3 Appellation du site

La Moder et ses affluents

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

30/04/2004

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Alsace	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.alsace.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 28/02/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/12/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020124426

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 7,56389°

Latitude : 48,93167°

2.2 Superficie totale

1996 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
42	Alsace

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
67	Bas-Rhin	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
67083	DAMBACH
67126	ERCKARTSWILLER
67222	INGWILLER
67259	LANGENSOULTZBACH
67265	LICHTENBERG
67289	MENCHHOFFEN
67324	NIEDERBRONN-LES-BAINS
67340	OBERBRONN
67347	OBERMODERN-ZUTZENDORF
67353	OBERSTEINBACH
67358	OFFWILLER
67371	PETITE-PIERRE
67388	REICHSHOFFEN
67392	REIPERTSWILLER
67413	ROSTEIG
67415	ROTHBACH

67446	SCHILLERSDORF
67475	SPARSBACH
67521	WEINBOURG
67535	WIMMENAU
67536	WINDSTEIN
67538	WINGEN-SUR-MODER
67559	ZITTERSHEIM

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		100 *(5,01 %)*		P	A	C	B	B
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		2 *(0,1 %)*		G	D			
4030 *Landes sèches européennes*		1 *(0,05 %)*		G	D			
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		1 *(0,05 %)*		G	C	C	B	C
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	1 *(0,05 %)*		G	D			
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		9,1 *(0,46 %)*		G	B	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		49,6 *(2,48 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		76,4 *(3,83 %)*		G	B	C	B	B
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		2 *(0,1 %)*		G	C	C	C	C
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		1 *(0,05 %)*		G	B	C	B	B
91D0 *Tourbières boisées*	X	2 *(0,1 %)*		G	C	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	108,2 *(5,42 %)*		G	A	C	B	B

9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		227 *(11,37 %)*		P	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		2 *(0,1 %)*		G	D			
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	1 *(0,05 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p	122	122	localities	R	G	C	C	C	C
I	1032	*Unio crassus*	p			i	P	DD	D			
I	1037	*Ophiogomphus cecilia*	p	7000	14000	i	C	M	C	B	B	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	2	2	localities	R	DD	C	C	C	C
I	1060	*Lycaena dispar*	p	100	1000	i	R	M	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p	1000	10000	i	C	M	D			
F	1096	*Lampetra planeri*	p	10000	45000	i	C	P	C	A	C	A
F	1163	*Cottus gobio*	p	5000	25000	i	C	P	C	B	C	B
A	1193	*Bombina variegata*	p	100	1000	i	R	M	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w	300	500	i	R	G	B	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	R	P	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	r	300	800	i	C	G	B	B	C	B

P	1381	*Dicranum viride*	p			i	P	DD	D			
I	6199	*Euplagia quadripunctaria*	p			i	P	DD	D			
P	6985	*Vandenboschia speciosa (Willd.) G.Kunkel, 1966*	p			i	P	DD	C	B	A	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*			i	P			X		X	
A		*Rana lessonae*			i	P	X					X
B		*Tachybaptus ruficollis*			i	P			X		X	
B		*Pernis apivorus*			i	P			X		X	
B		*Falco peregrinus*			i	R			X		X	
B		*Rallus aquaticus*			i	P			X		X	
B		*Glaucidium passerinum*			i	P			X			
B		*Aegolius funereus*			i	P			X			
B		*Caprimulgus europaeus*			i	P			X		X	
B		*Alcedo atthis*			i	P			X		X	

B		*Picus canus*			i	P			X		X	
B		*Dryocopus martius*			i	P			X		X	
B		*Dendrocopos medius*			i	P			X		X	
B		*Lanius collurio*			i	P			X		X	
B		*Cinclus cinclus*			i	P			X		X	
B		*Phoenicurus phoenicurus*			i	P			X		X	
B		*Saxicola torquata*			i	P			X		X	
B		*Acrocephalus palustris*			i	P			X		X	
F		*Alburnoides bipunctatus*			i	P			X		X	
F		*Lota lota*			i	P			X			
I		*Astacus astacus*			i	C		X	X		X	
I		*Orthetrum coerulescens*			i	P						X
I		*Orthetrum brunneum*			i	P						X
I		*Cordulegaster boltonii*			i	R						X
M		*Eptesicus serotinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis mystacinus*			i	P			X		X	
M		*Myotis nattereri*			i	R			X		X	
M		*Myotis daubentoni*			i	P						X
M		*Nyctalus leisleri*			i	P			X		X	
M		*Nyctalus noctula*			i	P			X		X	
M		*Pipistrellus pipistrellus*			i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*			i	P			X		X	
M		*Plecotus austriacus*			i	P			X		X	

M		*Felis sylvestris*			i	P						X
M		*Mustela putorius*			i	P		X	X		X	
P		*Anthericum liliago*			i	P						X
P		*Blechnum spicant*			i	P						X
P		*Botrychium lunaria*			i	P						X
P		*Botrychium matricariifolium*			i	P			X		X	
P		*Calla palustris*			i	R			X			
P		*Carex curta*			i	P						X
P		*Carex echinata*			i	P						X
P		*Carex lasiocarpa*			i	P						X
P		*Cephalanthera longifolia*			i	P			X			
P		*Comarum palustre*			i	P						X
P		*Drosera intermedia*			i	P						X
P		*Drosera rotundifolia*			i	P						X
P		*Equisetum hyemale*			i	P						X
P		*Huperzia selago*			i	P						X
P		*Hydrocotyle vulgaris*			i	P						X
P		*Leucojum vernum*			i	P						X
P		*Lycopodium clavatum*			i	P						X
P		*Menyanthes trifoliata*			i	P						X
P		*Oenanthe fluviatilis*			i	R						X
P		*Oreopteris limbosperma*			i	P						X
P		*Osmunda regalis*			i	P						X

P		*Phyllitis scolopendrium*			i	P						X
P		*Polystichum setiferum*			i	P						X
P		*Polystichum x bicknellii*			i	P						X
P		*Potamogeton polygonifolius*			i	R						X
P		*Thelypteris palustris*			i	R						X
P		*Viola palustris*			i	P						X
P		*Eriophorum angustifolium*			i	P						X
R		*Podarcis muralis*			i	P	X		X		X	
R		*Coronella austriaca*			i	R	X		X		X	
R		*Natrix natrix*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	8 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	14 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	5 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	12 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	20 %
N19 : Forêts mixtes	15 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	10 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	10 %

Autres caractéristiques du site

La Moder est un affluent du Rhin drainant un bassin versant de 1720 km². Elle prend sa source dans les Vosges du Nord, à Zittersheim, et rejoint le grand canal d'Alsace en rive gauche aval du bassin d'Ifferzheim, aprés un parcours de 93 km.
Le climat est frais (temp. moyenne autour de 9°C) et les précipitations abondantes (850 à 1050 mm/an en moyenne).
Il s'agit d'un site inter régional d'une surface totale de 3977,8ha et d'une longueur totale de 177 km (Moder et affluents). Plusieurs affluents de la Moder prennent leur source en Lorraine.
Le substrat géologique est essentiellement constitué de grés, et à partir de son débouché en plaine, de formations de versants et de colluvions, de texture sableuse, limoneuse ou argileuse.
Il y a une grande variété de formations forestières humides sur le site (aulnaies oligtrophes sur sphaignes, aulnaies sur mégaphorbaies, aulnaies frênaies de sources et suintements
).
A noter, occupant les sols engorgés en permanence (absence de dynamique de crue), des formations bien développées des 2 habitats suivants : aulnaie et aulnaie bétulaie marécageuse. Ces habitats ne figurent pas à l'annexe I de la directive mais constituent des éléments remarquables du paysage végétal. En effet, elles sont rares et abritent des espèces rares et protégées telles que : Calla palustris, Thelypteris palustris, Cicuta virosa, Osmunda regalis.

Vulnérabilité
: La Moder et ses principaux affluents accueillent des habitats et des espèces aux exigences écologiques étroites, particulièrement vulnérables aux transformations même minimes des conditions écologiques locales. La nature gréseuse du substrat confère aux sources et aux rivières des caractéristiques écologiques particulières: à savoir, PH légèrement acide, des eaux fraîches, oxygénées, pauvres en éléments nutritifs, une faible variation saisonnière de débit et des fonds largement sableux. Les milieux de vie des espèces d'importance communautaire et des habitats de l'annexe I sont susceptibles d'évoluer très rapidement et de se banaliser voire de disparaître, sous les effets directs et indirects, isolés ou conjugués des actions suivantes, classées par ordre d'importance décroissante:

- travaux et aménagements hydrauliques de la rivière et des parcelles environnantes, en particulier des travaux de création d'étangs, de curage, de mise en place de prises d'eau, d'installation de buses, de seuils ou de canaux de dérivation, de rectifications, toutes formes d'artificialisation du lit et des berges,

- remblaiement des zones humides,

- certaines pratiques forestières «inadaptées» peuvent avoir des influences négatives sur les cours d'eau : par exemple les plantations de résineux en berges, les travaux d'abattage, de débusquage, de débardage ou stockage dans ou à proximité immédiate du lit mineur ou dans les zones humides,

- la création et l'utilisation de multiples pistes forestières mal fixées ou conçues sur des pentes trop fortes génèrent des problèmes d'érosion des sols et des phénomènes d'ensablement du lit des cours d'eau. Ces interventions portent notamment préjudice aux maintien des habitats de reproduction des poissons de 1er catégorie piscicole (colmatage des frayères)

- évolution de la gestion agricole, par déprise ou intensification.

Le rétablissement de la libre circulation des espèces aquatiques est un enjeu important du site.

Le développement d'espèces allochtones invasives (Ecrevisse américaine, Elodée du Canada, Elodée de Nuttall, Balsamine de l'Himalaya, Rudbeckie découpée, Solidages du Canada et géante ou Renouée du japon) constitue un facteur d'appauvrissement biogénétique important des milieux rivulaires.

L'urbanisation et le dérangement sont deux autres facteurs de risques.

4.2 Qualité et importance

Site de très bonne qualité pour la conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces inféodées aux eaux de surface. Le ruisseau de Falkensteinerbach constitue l'une des quatre stations européennes de Potamogeton x variifolius, hybride reconnu entre Potamogeton natans et Potamogeton berchtoldii et présente quelques pieds de Oenanthe fluviatile, protégée en Alsace.

Le bassin versant de la Moder abrite un nombre important d'espèces protégées et des milieux naturels remarquables. Différents inventaires ont mis en avant la grande valeur de ce site (Zones humides remarquables du Bas-Rhin, ZNIEFF, et Inventaire des richesses naturelles des Vosges du Nord).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
H	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		I
H	K01.01	Erosion		I
H	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
H	K02.04	Acidification (naturelle)		I
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
L	A08	Fertilisation		I
L	A09	Irrigation		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	E02.01	Usine		I
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		O

L	K01.01	Erosion		O
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		B
M	D01.02	Routes, autoroutes		O
M	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
M	E01.01	Urbanisation continue		O
M	E03.02	Dépôts de déchets industriels		I
M	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	J02.01	Comblement et assèchement		I
M	J02.01.03	Comblement des fossés, digues, mares, étangs, marais ou trous		I
M	J02.02	Extraction de sédiments (vase,)		I
M	J02.03	Canalisation et dérivation des eaux		I
M	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	J02.10	Gestion de la végétation aquatique et rivulaire pour des raisons de drainage		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	B	Sylviculture et opérations forestières		O
M	A03	Fauche de prairies		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	L08	Inondation (processus naturels)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	6 %

Collectivité territoriale	16 %
Domaine de l'état	29 %

4.5 Documentation

ECOLOR, (1997). - Le Falkensteinerbach ; étude diagnostic - Plan de gestion. - A.E.R.M., D.I.R.EN Alsace, P.N.R. des Vosges du Nord, 40 p.

P.N.R. des Vosges du Nord, (1996). - Dossier pour l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope du Falkensteinerbach.

THIEBAUT G., MULLER S., (1994). - Répartition et écologie des macrophytes protégées, Potamogeton polygonifolius, P. alpinus, P. x variifolius, Myriophyllum alternifolium, Oenanthe fluviatilis, dans les ruisseaux de la Réserve de la Biosphère des Vosges du Nord. - Annales Sci. de la Réserve la Biosphère des Vosges du Nord.

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1994). - Contribution à l'inventaire et à la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en Alsace en application de la Directive Habitat CEE du 21 mai 1992. - DIREN Alsace.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1998). - Natura 2000, consultations mai-juin 1998. Sites proposés au titre de la seconde liste par l'Office National des Forêts. Analyse et avis sur les sites soumis à consultation.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace, (1992). - Aménagement forestier de la forêt domaniale de Niederbronn-les-Bains : 1992 - 2015.

Office National des Forêts, Direction Régionale Alsace (1992). - Aménagement forestier de la forêt domaniale de la Petite Pierre nord : 1989 - 2008.

MORELLE S. (2002).- Site Natura 2000 "Vosges du Nord"; Expertise faune.- PNR des Vosges du Nord, M.A.T.E., 64 p. + annexes.

MORELLE S. (2001).- Site Natura 2000 "cours d'eau sur grès". Etude complémentaire sur le "Gomphe serpentin" Ophiogomphus cecilia.- PNR des Vosges du Nord, M.A.T.E., 25 p.

COLLAS M (2001).- Etude piscicole; les cours d'eau sur grès des Vosges du Nord. Campagne 2001 sur les départements de la Moselle et du Bas-Rhin.- Conseil Supérieur de la Pêche, 23 p. + annexes.

JAGER C., THIEBAUT G. et BAILER C. (1999).- Expertise et cartographie du chevelu des deux sites Natura 2000 "cours d'eau" (Moder et Sauer) du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.- PNR des Vosges du Nord, M.A.T.E., 31 p. + annexes.

SYCOPARC, S. Morelle (2006) - Documents d'objectifs du site natura 2000 : La Moder et ses affluents.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
23	Réserve biologique dirigée	2 %
27	Réserve biologique domaniale dirigée	2 %
29	Réserve biologique	2 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
80	Parc naturel régional	96 %
21	Forêt domaniale	29 %

22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	16 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
29	Aulnaie du Kleinhammer et vallon de l'Eickenbachthal	*	2%
38	Souterrains d'Ingwiller-Weierle	*	0%
38	APB Falkensteinerbach et APB combles de l'église de Dambach	+	1%
80	Vosges du Nord	-	96%
21	F.D. de Niederbronn-les-Bains et de la Petite Pierre Nord		29%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve de Biosphère	Réserve de la Biosphère des Vosges du Nord		96%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : PNRVN

Adresse : Maison du Parc 67290 LA PETITE PIERRE

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.parc-vosges-nord.fr/html/telechargement/ressource.htm

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

1 - Arrêté de Protection de Biotope du Falkensteinerbach

La gestion du site est destinée, d'une part à préserver, voire à favoriser les stations de Potamot à feuilles variées et d'Oenanthe fluviatile, et d'autre part à restaurer globalement la rivière et sa vallée.

Gestion du lit mineur :
- lutte contre l'ensablement : si le curage n'est pas opportun, la remise en activité du désableur de Niederbronn s'impose.
- évacuation des embâcles naturels ou artificiels.

Gestion du lit majeur :
- retour à une gestion pastorale en rive droite,
- entretien de la rive gauche (voie SNCF, route nationale) par fauchage / girobroyage pour une restauration paysagère de la vallée.

Gestion des berges :
- réduire l'encombrement végétal favorisant les embâcles et l'ensablement,
- augmenter l'ensoleillement de la rivière et réouvrir le paysage de fond de vallée.
Cela nécessite un élagage presque généralisé des arbres de la ripisylve pour éliminer les branches basses et un fauchage / girobroyage de la végétation herbacée et arbustive des berges.

2 - Forêts domaniales de Niederbronn-les-Bains et de la Petite Pierre Nord, Ingwiller (source Office National des Forêts)

Les mesures de gestion en vigueur se déclinent, comme le précisent les aménagements forestiers en :
- la conservation des espèces animales et végétales remarquables,
- l'observation de l'évolution naturelle des peuplements d'aulne,
- l'irrégularisation des peuplements qui bordent les aulnaies,
- l'entretien des lits, notamment de la Zinzel Nord, pour leur libre écoulement, par l'enlèvement des embâcles,
- la protection de l'aire ZNIEFF située sur la forêt domaniale de Niederbronn-les-Bains. Cette ZNIEFF fait l'objet d'une série d'intérêt écologique particulier (S.I.E.P.) qui pourrait déboucher sur la création d'une réserve biologique dirigée ou intégrale.

L'objectif chêne est clairement affirmé à long terme sur l'ensemble des parcelles qui sont caractérisées en habitat 9110 (Luzulo-Fagetum).

3. Les orientations définies dans le document d'objectifs sont les suivantes :

1. Restaurer et préserver la dynamique naturelle des ruisseaux et rivières sur grés

1.1. Rétablir la continuité hydraulique, biologique et sédimentaire
1.2. Garantir une bonne qualité chimique de l'eau
1.3. Restaurer les tronçons de rivières physiquement altérés
1.4. Conserver les espèces aquatiques remarquables

2. Maintenir la fonctionnalité et la richesse biologique des zones humides

2.1. Maîtriser l'aménagement des vallées
2.2. Conserver une mosaïque d'habitats naturels humides caractéristiques des Vosges du Nord et d'intérêt communautaire en bon état de conservation

2.3. Conserver les espèces remarquables des zones humides

3. Conserver des espaces ouverts à vocation patrimoniale et paysagère aux abords des villages

3.1. Encourager le maintien d'une gestion traditionnelle des prairies de fauche
3.2. Développer de nouvelles dynamiques locales garantes de la conservation d'espaces ouverts de qualité
3.3. Conserver les espèces prairiales remarquables

4. Eduquer, sensibiliser et former les acteurs, usagers et riverains des cours d'eau

4.1. Faire prendre conscience aux usagers et riverains que la rivière est un milieu complexe et fragile
4.2. Sensibiliser les habitants à la mutation des paysages
4.3. Faire naître des comportements éco-citoyens